



POUR SON BIBERON, NE VOUS POSEZ PAS DE QUESTIONS



EXCLUSIVEMENT EN PHARMACIE

Avis Important

Le lait maternel reste l'aliment idéal du nourrisson. Le choix de l'allaitement doit être fait en priorité aussi bien pour votre enfant que pour votre santé. Toutefois, si l'allaitement est impossible, les préparations de suite NOVALAC 2° âge peuvent être utilisées à partir de 6 mois comme préparation de suite dans le cadre d'une alimentation diversifiée. Comme toute préparation infantile, il est nécessaire de demander l'avis de personnes indépendantes qualifiées dans le domaine de la médecine, de la nutrition ou de la pharmacie, ou d'autres spécialistes responsables des soins maternels et infantiles avant de consommer le produit. Les laits NOVALAC 2° âge ne peuvent être utilisés comme substitut du lait maternel pendant les 6 premiers mois du bébé.